Bon we à toutes et tous

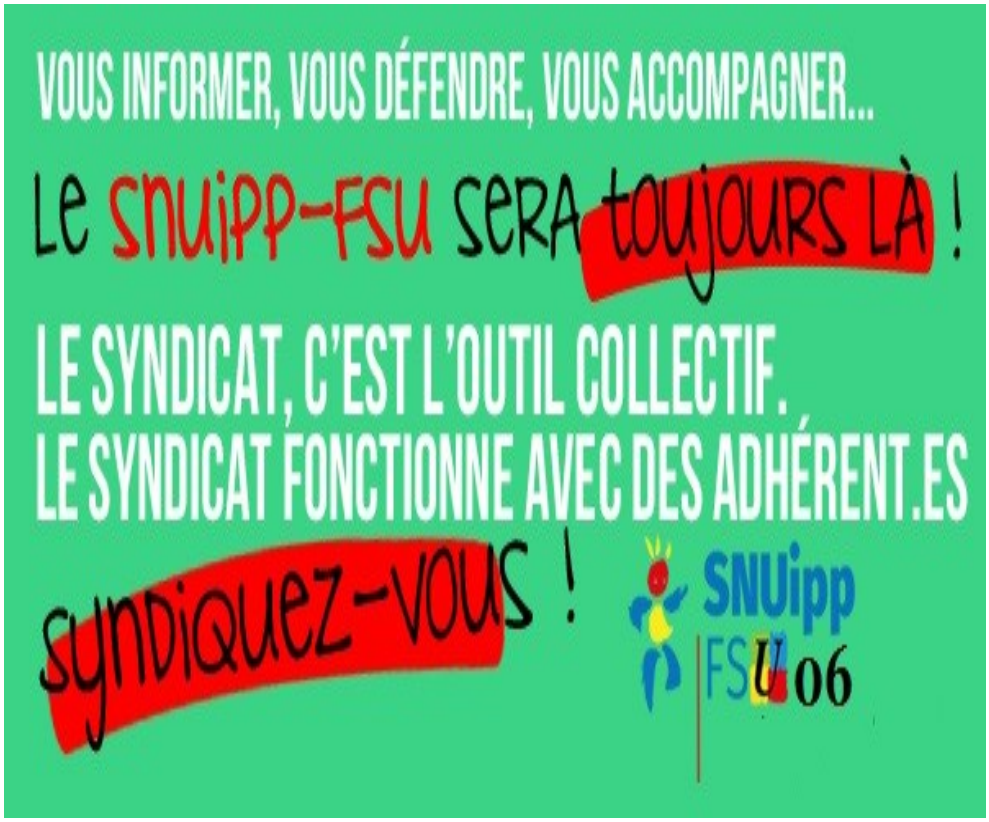

Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2021/2022

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

SNUipp FSU JE ME SYNDIQUE

2021-2022 - Lettre du SNUipp-FSU n°15

Sommaire: Dasen, Grève, Entretien direction, Salaires, Direction,Stage retraite, RIS, Covid, Appel

Le nouveau Dasen des Alpes-Maritimes a été nommé ce jour.

Le SNUipp-FSU a immédiatement sollicité une audience.

---

5 octobre : en grève pour nos salaires, nos conditions de travail...

Le 5 octobre, plusieurs organisations syndicales appellent les fonctionnaires à cesser le travail et à participer aux mobilisations organisées avec le secteur privé pour l'augmentation générale des salaires, l'arrêt des suppressions de postes ou encore l'abandon définitif de la réforme des retraites...

Lire la suite

Le tract de la FSU ici

La Lettre aux parents ICI

Il faut envoyer les intentions de grève avant le SAMEDI 2 octobre minuit ICI

RDV à 10h place Masséna à Nice

La FSU est intervenue lors de la conférence salariale au ministère de la Fonction publique en exigeant principalement une revalorisation d'urgence de 5% de la valeur du point d'indice et l'ouverture d'une véritable négociation à l'échelle de l'ensemble de la Fonction publique.

Lire la suite

Préparation à l'entretien direction : guide & réunion-visio mercredi 20 octobre

Afin de mieux préparer l'entretien nécessaire à l'inscription sur la liste d'aptitude, le SNUipp-FSU 06 vous propose :

+ UNE REUNION de préparation, en présence de directeurs/trices expérimentées qui pourront répondre à vos multiples interrogations :

MERCREDI 20 OCTOBRE

de 9h à 11h

"Préparation à l'entretien direction"

Réunion Hybride, participation sur place au siège départemental ou à distance en visio-conférence.

Dans les deux cas, pour participer, s'inscrire par mail à snu06@snuipp.fr en précisant votre modalité de participation (en présentiel ou en distanciel)

Un lien zoom sera transmis par retour de mail à celles et ceux qui choisissent la visio-conférence

Un justificatif vous sera également transmis à l'issue pour faire valoir vos droits à récupération sur les 108 h (hors APC).

+ UN GUIDE d'aide à la préparation de l'entretien, envoyé sous format électronique et papier gratuitement aux collègues syndiqué-es qui en font la demande et également aux collègues qui participeront à la réunion du mercredi 20 octobre (pour les autres, il est disponible contre un chèque de 5€ couvrant les frais d'impression et d'expédition).

Le guide sera mis prochainement en ligne pour tous.

Salaires et payes

Le SNUipp-FSU a joint la dsden concernant le **versement des diverses indemnités ou NBI** dues à certains personnels; la plupart devraient être versées sur la paie d'octobre suite à un gros travail de saisie des personnels de la Dsden.

Cela devrait concerner les collègues directeurs-trices, Pemf et CPC, en Ulis école, en Upe2A, les T1 pour la prime d'attractivité...
Tout cela avec effet rétroactif au 1/09/2021.

La prime REP+ valorisée (426 euros brut), a été versée en principe sur la paie de septembre. Cela concerne la part principale. Manque à l'appel par contre les collègues de Rased car les IEN doivent attester des "pourcentages" d'interventions en REP/REP +. Le SNUipp l'a signalé à la Dsden mais la régularisation ne devrait intervenir que sur novembre, le temps des remontées dans les circos.

Pour la part variable visant à reconnaître l'engagement collectif des équipes et des établissements (sic) qui comprend 3 niveaux - 200 € nets pour le niveau 1; 360 € nets pour le niveau 2; 600 € nets pour le niveau 3 - elle devrait être versée en fin d'année scolaire. Cependant, à titre exceptionnel, pour 2021/2022, elle pourrait être versée en février 2022. Mais toujours en attente des modalités concrètes mises en place par le Ministère. A suivre donc toujours.

Concernant enfin les changements d'échelon à l'ancienneté: ils devraient être activés sur la paie de Novembre ou décembre au plus tard. Là encore avec effet rétroactif selon les situations.
Cela exclut cependant le passage aux échelons 7 et 9 car il faut attendre la Capd du 17 décembre pour étudier les avancements accélérés pour 30% des collègues. L'effet financier ne devrait être visible que sur la paie de Janvier voire plus sûrement de Février 2022.

Concernant enfin les étudiants alternants dans les écoles affectés sur les 33%: un acompte a été versé sur septembre. Complément prévu avec la paie d'octobre.

Une question, un doute ? Je contacte le SNUipp-FSU !

SNUipp FSU DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

ALERTE !

ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN F.S.U.

DIRECTION ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

La loi Rilhac adoptée par l'Assemblée

C'est une version très mauvaise de la loi Rilhac sur la direction d'école qui a été adoptée par la commission des affaires culturelles de l'assemblée nationale. Le SNUipp-FSU alerte sur les changements fondamentaux en cours au niveau du fonctionnement des écoles.

La petite musique jouée par Emmanuel Macron sur un air de libéralisation du fonctionnement des écoles publiques lors de **son discours de Marseille** s'est traduite à l'Assemblée nationale mercredi 22 septembre, par l'adoption de la proposition de loi Rilhac en commission, votée largement par la majorité LREM, Modem, Agir ensemble.

Lire la suite

Quel fonctionnement pour l'école ? Prendre la bonne direction.

Attaque du statut du fonctionnaire, volonté d'imposer un échelon hiérarchique, normalisation des pratiques enseignantes, imposition des contrats locaux d'accompagnement pour obtenir des moyens : le discours marseillais d'Emmanuel Macron préfigure une complète dérégulation de l'école publique, rejetée par les personnels et le SNUipp-FSU qui porte un tout autre projet pour l'école, les conditions de travail de ses personnels, la réussite de tous ses élèves.

La publication spéciale du SNUipp-FSU "Quel fonctionnement pour l'école ? Prendre la bonne direction" propose un éclairage complet sur les enjeux actuels autour de la direction et du fonctionnement de l'école.

Lire la publication

En PRESENTIEL en OCTOBRE : ouvertes à toutes et tous.

Venez nombreux !

- SAMEDI 2 OCTOBRE : Cagnes sur Mer - école Daudet - à partir de 8h30

- VENDREDI 8 OCTOBRE : Cannes école Pagnol - à partir de 17h

- SAMEDI 9 OCTOBRE : Nice école du Port - à partir de 8h30

- MERCREDI 13 OCTOBRE : Nice école St Isidore - à partir de 8h30

Ces réunions se tiendront dans le strict respect des mesures sanitaires.

Informez juste par mail l'IEN (modèle ici) de votre participation à la RIS pour pouvoir par la suite la déduire.

Pour rappel chaque collègue a droit à 2 demies-journées d'information syndicale hors temps de travail sur l'année.
Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors récupéré sur les 108 heures hormis APC (concertations pédagogiques) OU sur la "Journée de solidarité"

Chaque collègue a également droit à 3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.

STAGE RETRAITES SPÉCIAL ENSEIGNANTS

Mardi 16 novembre de 9h30 À 16H30

Avec la participation de Benoit Teste

secrétaire général de la FSU

Pour vous inscrire, remplissez le **formulaire en ligne**

N'oubliez pas de faire la demande auprès de votre supérieur hiérarchique

Toutes les informations sur le site de la FSU06

Une nouvelle FAQ mise à jour le 30/09 est parue

Quelques modifications concernant les sorties scolaires et activités périscolaires et l'organisation de l'EPS dans les gymnases ou piscines des collectivités.

Tout est : ici

Covid-19 / Ecoles / Port du masque

Le protocole sanitaire dans les écoles primaires sera allégé, à partir de lundi 4 Octobre, dans les départements où le taux d'incidence est inférieur à 50 cas pour 100 000 habitants, sur cinq jours consécutifs.

Cela concerne 47 départements où le masque ne sera plus obligatoire dans les écoles

élémentaires à partir de lundi. La levée de l'obligation du port du masque dans les écoles élémentaires de ces départements ne concernera que les élèves. Les enseignants, comme l'ensemble du personnel "intervenant auprès des élèves" dans ces établissements, devront continuer de le porter. De manière plus générale, dans les zones à faible circulation du virus, le protocole sanitaire dans les établissements scolaires passera lundi au niveau 1, le plus bas.

La liste des zones "où une circulation élevée de l'épidémie est constatée", et où les écoliers devront donc continuer à porter le masque en classe, a été publiée jeudi 30 septembre au Journal officiel (ici).

Le département des Alpes Maritimes reste quant à lui concerné par le port du masque pour les élèves et le niveau 2 du protocole est maintenu.

Le communiqué du SNUipp-FSU

Appel à candidatures – poste à exigences particulières ERUN

Poste d'enseignant référent pour les usages du numérique dans la circonscription de Cagnes sur Mer
Candidature avant le 7 OCTOBRE midi
Tout est : ici

SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : http://06.snuipp.fr

Mail : snu06@snuipp.fr
Adresse : 34 avenue du docteur Ménard
06 000 Nice
Tél : 04 92 00 02 00
SNUipp National : http://www.snuipp.fr

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos